

**NAISSANCES :**

PETITBOIS Antoine le 13 octobre 2019  
GLORIAN COTTENYE Kaïla le 21 novembre 2019  
LADANT DELRUE Zoé le 09 avril 2020  
AÏSSAT Hayda le 26 mai 2020  
TURPIN Johanna le 12 juin 2020  
VANMANSART Jade le 26 juin 2020

**DECES :**

Mme FEUTREL Monique le 08 janvier 2020  
Mr CARON Gaëtan le 22 juin 2020  
Mr DUBOIS Paul le 29 juin 2020  
Mr GUISLAIN Bernard le 27 juillet 2020

**MARIAGES :**

KHELIFI Nabil et THELLIER Amandine le 14 décembre 2019

**Calendrier des fêtes :**

Les prochains événements prévus par le Comité des Fêtes seront le repas des aînés du 11 novembre 2020 et le Noël des enfants.

Si les mesures sanitaires liées à la COVID 19 ne changent pas d'ici là, nous ne pourrons pas organiser ces deux événements comme à l'habitude.

Nous verrons pour les organiser différemment. Les membres du comité y réfléchissent.

Les propositions d'animations prévues par les autres associations anvinoises sont également en attente des décisions de la Préfecture.



**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE  
ET DE LA MSAP :**

Reprise des horaires habituels pour la Poste d'ANVIN :  
les lundis de 9h à 12h, de 14h à 16h15,  
du mardi au jeudi de 8h30 à 12h, de 14h à 16h15,  
le vendredi de 8h30 à 12h (fermée l'après midi),  
le samedi de 8h30 à 12h.

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h30 - 12h	14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	Fermeture
Mercredi	8h30 - 11h30	Fermeture
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	Fermeture
Samedi	2ème du mois 8h30 - 11h30	Fermeture

**Rédaction :** Membres du conseil.

**Directeur de publication :**

André OLIVIER, Maire.

**Impression :** Créa Repro

\*\*\*\*

**Site internet de la commune :**

www.anvin-62134.org

(en cours de conception)

**Pour contacter le maire :**

- tél : 06.18.48.38.40

- maireanvin-a.olivier@orange.fr

**Pour appeler la mairie :**

03.21.03.56 72 ou 09.62.54.62.38

# l'Estafette

## Anvinoise



**Août 2020 N° 30**

Le journal d'informations communales



### Annulation de la ducasse 2020

En raison de la crise sanitaire, le Comité des Fêtes a décidé de reporter en 2021 les manifestations qu'il organise dans le cadre des 4 jours de Ducasse (soirée jeunes, feu d'artifice, animations au stade, repas dansant du samedi, brocante, animations spectacles et apéritif du dimanche, jeux de cartes du lundi).

Le comité remercie tous les participants pour leur compréhension face à cette annulation qui n'a pas été décidée de gaieté de cœur mais à l'unanimité avec Mr le Maire, Mr le 1er Adjoint-délégué aux associations, le comité des fêtes et les associations participantes.

Le comité remercie aussi tous les bénévoles des différentes associations qui œuvrent lors des manifestations organisées.

\*\*\*\*\*

Petits et grands pourront cependant profiter des **attractions foraines**, proposées chaque année, dans le respect des gestes barrières.

Les propriétaires des attractions prennent toutes les mesures de désinfection utiles. C'est la santé de chacun qui est engagée.

### EDITORIAL

En cette fin d'été 2020, voici le 30ème numéro de votre Estafette Anvinoise.

A la suite des élections municipales du 15 mars dernier et l'élection des 15 membres de l'équipe présentée à vos suffrages, le confinement a obligé le report de l'installation du nouveau conseil. Celle-ci, diffusée le 25 mai, a conduit à l'élection d'un exécutif dont les délégations sont présentées en page 2.

Votre conseil s'est déjà réuni deux fois avant l'été pour préparer et voter (à l'unanimité) le budget 2020 dont les principaux chiffres sont présentés en page 2. (une nouvelle réunion de conseil vient de se tenir le 25 août)

Cette année continue d'être particulière avec une rentrée scolaire qui s'annonce avec des consignes de prudence liées à la Covid 19. Ces mesures, de bon sens, doivent être appliquées par chacun. Il s'agit, dans ce domaine (comme dans d'autres évoqués en page 7) de **CIVISME**.

J'en profite également pour vous inviter à retenir le dimanche 20 septembre (non pour encourager les cyclistes du GPI –qui ne passera pas à Anvin) mais pour venir exprimer votre opinion lors de l'élection législative partielle pour pourvoir au poste de député (devenu vacant suite à la nomination comme ministre déléguée de Mme Brigitte Bourguignon).

**André OLIVIER, Maire d'ANVIN**





Le conseil municipal lors de la séance d'installation du 25 mai

### Délégations aux adjoints et indemnités :

Lors du conseil municipal, le Maire a annoncé les délégations qu'il donnait aux quatre adjoints (élus lors de la séance d'installation du 25 mai) :

A **Stéphane LELONG**, premier adjoint : délégation de signature et délégué suppléant à Ternois Com, Gestion des affaires scolaires, de la vie associative et de la jeunesse.

A **Pascal LECLERCQ**, deuxième adjoint : gestion du personnel masculin et de la salle des fêtes.

A **Yannick DECLERCQ**, troisième adjointe : gestion des affaires sociales, environnement, cadre de vie et fleurissement.

A **Frédéric REIGNOUX**, quatrième adjoint : gestion de la voirie et du patrimoine communal, éclairage public.

Les indemnités sont versées selon un barème défini par l'article L.2123-24 du CGCT : 40.3% pour le maire et 10.7% par adjoint de l'indice brut de la fonction publique (soit 1053.33€ pour le maire et 359.99€ par adjoint en net mensuel)

### Quelques chiffres du budget 2020 :

Une année particulière qui se retrouve dans les propositions budgétaires (votées au Conseil Municipal du 24 juin) : baisse des recettes de fonctionnement avec l'arrêt de mars à juin pour la garderie, la cantine, la location de la salle des fêtes... augmentation des dépenses pour les acquisitions liés à la Covid 19 : distributeurs de gels, équipements de protection, savons et distributeurs de papier en classe ...

Au niveau des investissements, le Conseil prolonge les actions du mandat précédent : fin des travaux autour de la mairie et de la Poste, défense incendie, acquisition d'un abribus, aménagement du restaurant scolaire derrière la Poste, remise en état du chemin de Bergueneuse (en profitant d'un tarif réduit avec le ballast de la voie ferrée), étude et travaux contre les ruissellements qui provoquent des dégradations importantes de la rue de Fleury.

Au total, le budget dépassant le million d'euros s'équilibre grâce aux dotations reçues. Les taux d'impositions n'évoluent toujours pas pour cette année (taxes foncières). Les subventions aux associations ont été versées. Lors d'une réunion d'échange avec le premier adjoint, les présidents se sont engagés à transmettre leur comptabilité 2019 pour d'éventuels ajustements si nécessaire.



Début des travaux dans le chemin de Bergueneuse

**ATRE : Artois Ternois Récupération Emploi.** Association basée à St Pol sur Ternoise (tél : 03.21.03.72.84) avec deux magasins situés rue de Fruges et rue de Canteraine. Depuis près de 30 ans, ATRE est au service du territoire rural pour tout débarras chez les particuliers ou la gestion des déchets de chantier. Acteur de l'insertion sociale et professionnelle, l'association accueille des adultes en contrats aidés pour favoriser leur retour à l'emploi avec le soutien des collectivités locales, du Conseil Départemental et d'autres financeurs.



Horaires d'été : du 1er avril au 30 septembre  
Horaires d'hiver : du 1er octobre au 31 mars

## COLLECTE TRI TRAITEMENT DÉCHÈTERIE

	Matin	Après-midi
Du mardi au samedi	Été 9h - 12h	Été 14h - 18h
	Hiver 8h30 - 12h	Hiver 13h30 - 17h



**Lors des semaines impaires, le ramassage des déchets recyclables (bacs à couvercle jaune) a lieu les mardis et le ramassage des déchets ménagers (bacs à couvercle noir) a lieu les jeudis. Nous vous rappelons que vous pouvez également déposer vos déchets en déchèterie (voir horaires ci-dessus).**

### **Des rappels pour le civisme, encore et toujours !**

Les constats sont les mêmes :

-les **containers à verre, à carton** mis à disposition dans la commune ne sont toujours pas correctement utilisés. Le conseil municipal va regrouper ces différents containers dans un même lieu (à l'arrière de la Poste), avec une vidéo surveillance pour sanctionner les dépôts sauvages.

-certains habitants, malgré plusieurs rappels à la réglementation, continuent à faire du **feu** : c'est **INTERDIT**. La déchèterie de Fontaines vous permet d'y déposer ce dont vous voulez vous débarrasser, ATRE (qui collecte également les déchets verts) est disponible.

-les **trottoirs** sont encombrés, par endroit, par des containers de déchets (jaunes ou noirs) qui ne sont pas rangés entre les collectes (tous les quinze jours) par leurs propriétaires. Cela provoque une gêne pour les piétons, souvent contraints de slalomer à cause des excréments des chiens. Encore une fois, il est question de civisme et les propriétaires des chiens se doivent de ramasser les excréments. Une verbalisation de ces infractions pourrait être faite.

-des radars pédagogiques effectuent des contrôles sur la rue d'Hesdin et relèvent des vitesses excessives, y compris à des horaires de circulation importante à proximité de l'école. Les services de gendarmerie vont être invités à multiplier les contrôles.

-de nouvelles dégradations au stade ont amené à une intervention des pompiers de Fruges. C'est à chaque fois de l'argent public qui part en fumée!





### Avec les associations :

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) composé d'élus municipaux et de citoyens continue à œuvrer pour aider celles et ceux qui sont dans le besoin et sollicitent une aide. Tout contact est pris par l'intermédiaire du secrétariat de mairie. Une formation aux premiers secours va être mise en place prochainement à destination des personnels municipaux et des habitants.

Des associations agissent également pour la solidarité :

\***La Croix Rouge**, située à St Pol sur Ternoise pour notre secteur : un colis d'urgence alimentaire peut aider à passer un moment difficile. Mme Declercq est le relai pour la commune.

\***Entraide Solidarité**, derrière la mairie d'Anvin : des ateliers, un vestiaire... Renseignez vous auprès de sa présidente, Mme Nivel.

\***les Restos du Cœur**, situés à Heuchin pour le secteur : les dates pour les inscriptions pour la période hivernale vous seront communiquées prochainement.

### **Recruter des bénévoles....**

Quelle satisfaction lorsque l'on vous remercie pour avoir rapporté du réconfort, un soutien de joie, ou des menus services !

C'est pourquoi nous lançons un appel aux Anvinoises et Anvinois pour que dans les différentes associations de notre commune il y ait davantage de bénévoles.

Le Bénévolat : " du Cœur à l'Action".



Tout en respectant les gestes barrière pour lutter contre la COVID19, les Anvinoises et Anvinois ont pu partager un moment de convivialité autour d'un barbecue avec les membres du Comité des Fêtes d'Anvin ce 14 juillet.



### Du côté du RPC :

Après les semaines de cours à distance, les élèves ont retrouvé leurs enseignantes avant les vacances d'été. L'occasion, avec les élus, de souhaiter un bon départ aux CM2 vers leurs années collège. Chacun a reçu une clé USB.

La période des vacances d'été a été propice pour quelques travaux d'aménagement dans la salle, derrière la Poste, qui sert de lieu pour la restauration scolaire sous la houlette de Catherine. Julien et Yannick ont terminé le chantier après les interventions de deux artisans locaux.



### **TARIFS :**

\*Restauration scolaire : 3 € pour les élèves. (tarif inchangé)

\*Garderie : 2 € la séance, 5 € pour 3 séances, 10 € pour 7 séances.

Renseignements et inscriptions obligatoires en mairie.

\*Accueil de loisirs du mercredi, organisé par le service jeunesse de Ternois Com : Renseignements et inscriptions au 03.21.04.01.68.

**Pour la ducasse, les membres du comité et le maire distribueront des tickets de manège aux enfants d'ANVIN durant le week-end où les attractions foraines seront présentes sur la place de la gare.**





## Inauguration des aménagements autour de la mairie :

par M Castanier, sous préfet; M Leroy, président du Conseil Départemental; M Delbé, conseiller régional; Mme Beugnet et M Bachelet, conseillers départementaux; M Bridoux, président de Ternois Com en janvier dernier.



## **Le monument aux morts, avec la mairie fleurie en arrière plan.**

L'espace piétonnier, agrémenté d'arbres et de plantations fleuries, nous offre des conditions agréables et sécurisantes pour les commémorations.



L'abri bus et l'abri sécurisé pour les vélos, qui seront installés dans les prochaines semaines permettront de mettre un terme à ce chantier et offriront une aide supplémentaire à la mobilité douce pour celles et ceux qui le souhaitent.

Avec la borne électrique de rechargement de véhicules (accessible par le parking à l'arrière de la Poste) et la remise en route de la ligne ferroviaire (après ces mois de travaux qui devraient s'achever en fin d'année), toutes les conditions sont réunies pour des déplacements plus respectueux de notre planète.



## Du côté du fleurissement :

Cette année particulière avec la période de confinement n'a pas permis de mettre en place les suspensions de la rue d'Hesdin, ni les bacs bleus. Les bras ont manqué pour réaliser tout ce qui était prévu.

Des projets présentés par la commission fleurissement arriveront aux prochaines réunions de conseil municipal avec l'installation de plantes vivaces en plus grand nombre encore, le développement du paillage (récupéré lors des élagages dans la rue d'Heuchin, et avec l'entreprise chargée d'abattre les arbres du stade).

Toutes les bonnes volontés, les bonnes idées, les partages de plants sont acceptés. N'hésitez pas à contacter l'adjointe en charge du fleurissement ou tout élu municipal.

L'embellissement du cadre de vie passe également par les gestes de chacun : nettoyer les abords de son domicile des herbes ou excréments des animaux, rentrer sa poubelle qui n'est pas un élément de décoration.

